

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**ARRÊTÉ du 08 JUIL. 2024**

**portant rectification d'une erreur matérielle contenue dans l'arrêté du 26 juin 2024  
portant désignation des membres du jury de la 1<sup>ère</sup> session des concours de  
recrutement des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2025  
(concours externe, concours interne et troisième concours – épreuves écrites en octobre 2024)**

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2015-1275 du 13 octobre 2015 modifié portant statut particulier des greffiers des services judiciaires et notamment l'article 6 ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2016 modifié fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury des concours de recrutement des greffiers des services judiciaires ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2024 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'une 1<sup>ère</sup> session de recrutement des greffiers des services judiciaires (concours externe, concours interne et troisième concours – épreuves écrites en octobre 2024) ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2024 portant désignation des membres du jury de la 1<sup>ère</sup> session des concours de recrutement des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2025 (concours externe, concours interne et troisième concours – épreuves écrites en octobre 2024).

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'alinéa 11 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 26 juin 2024 susvisé est modifié comme suit :

Au lieu de « Mariana FISICARO », lire « Marina FISICARO ».

**Article 2**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **08 JUIL. 2024**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation, le directeur des services judiciaires  
P. HUBER



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRÊTÉ du 26 JUIN 2024

portant désignation des membres du jury de la 1<sup>ère</sup> session des concours de recrutement des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2025  
(concours externe, concours interne et troisième concours – épreuves écrites en octobre 2024)

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2015-1275 du 13 octobre 2015 modifié portant statut particulier des greffiers des services judiciaires et notamment l'article 6 ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2016 modifié fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury des concours de recrutement des greffiers des services judiciaires ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2024 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'une 1<sup>ère</sup> session de recrutement des greffiers des services judiciaires (concours externe, concours interne et troisième concours – épreuves écrites en octobre 2024)

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup>

Sont désignés membres du jury pour la première session du concours externe, du concours interne et du troisième concours pour le recrutement des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2024 :

- **Monsieur Michel ALLAIX**, président du jury, premier président de la cour d'appel de Nîmes,
- **Monsieur Aurélien ALLARD**, directeur des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Chambéry,
- **Madame Naïma BELHADI**, directrice de greffe du conseil de prud'hommes de Creil,
- **Madame Laurene BROCARIO**, directrice des services de greffe placée auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Toulouse,
- **Madame Ingrid CLERC**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Bordeaux,
- **Monsieur Alban COTTRAY**, directeur des services de greffe placé auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Pau,

- **Monsieur Xavier DEVAUX**, directeur des services de greffe judiciaires à la cour d'appel de Besançon,
- **Monsieur Roger DUFAY**, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Basse-Terre,
- **Madame Christelle DUHAMEL**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal de proximité de Juvisy-sur-Orge,
- **Madame Mariana FISICARO**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal de proximité de Roubaix,
- **Madame Nathalie GOUTEUX**, directrice des services de greffe judiciaires au parquet du tribunal judiciaire de Paris,
- **Madame Laetitia GUILLAUMOT**, responsable chargée de la gestion des ressources humaines auprès du service administratif régional de la cour d'appel d'Orléans,
- **Madame Pauline MAURY**, chargée des affaires budgétaires des équipements et des moyens mobiles de la police nationale,
- **Madame Aline MONGELLAZ**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire d'Evreux,
- **Madame Véronique PARRA**, directrice des services de greffe judiciaires auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Lyon,
- **Madame Morgane RAOUX**, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Compiègne,
- **Monsieur Johnny SAUSSAIS**, directeur de greffe adjoint de la cour d'appel de Caen,
- **Madame Clarisse VALENTIN**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Bourges.

#### **Article 2**

- **Monsieur Roger DUFAY**, est désigné pour remplacer le président du jury en cas d'empêchement de celui-ci.

#### **Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **26 JUIN 2024**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation, le directeur des services judiciaires  
P. HUBER

